



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 mars 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 6 mars 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. PARDANAUD, Mme CHRETIEN-BRION, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI et Mme LAMY avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE, M. DAPOIGNY et M. TEXIER.

Excusés : M. Mickaël DEDIANNE et M. SANDRAS.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Zaraa DIMPRE

N° 2024-025 : BUDGET GENERAL - REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2023

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'affectation du résultat 2023, qui fait l'objet d'une reprise anticipée du résultat dans le budget primitif 2024, s'agissant du budget général :

	RESULTAT CA 2022 Cumul au 31/12	VIREMENT A LA SI 1068 de N-1	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	231 549,88		- 510 979,60	1 454 602,20 1 202 355,25	- 252 246,95	- 531 676,67
FONCT	775 300,64	-	455 590,65			1 230 891,29
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023						1 230 891,29
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						531 676,67
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						-
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 - 110 sur HELIOS)						699 214,62
Total affecté au c/ 1068 :						531 676,67

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité (1 abstention),

- **ACCEPTE** la reprise anticipée du résultat 2023 conformément à l'affectation du résultat ci-dessus présentée, dans le budget général primitif 2024 ;

Suivent les signatures.



